

# RÉSUMÉ

## DE LA DOCTRINE SPIRITE

---

### PRÉLIMINAIRES.

Le spiritisme est fondé sur l'existence des êtres intelligents et invisibles qui peuplent l'espace, et que nous nommons Esprits.

L'existence des Esprits est attestée par les faits dont nous sommes aujourd'hui témoins, et par l'histoire, tant sacrée que profane, qui montre l'universalité de cette croyance dans tous les âges.

Les Esprits ont été désignés sous différents noms selon les temps, les lieux, les mœurs et les préjugés des nations; l'ignorance leur a prêté des attributs plus ou moins absurdes. Ils ont fait partie de la théogonie de tous les peuples : chez les païens ils étaient regardés comme des divinités, et l'on communiquait avec eux par les oracles ; pour d'autres, c'étaient des anges ou des démons; pour d'autres, enfin, des génies, des sylphes. Selon le spiritisme et d'après les ob-

servations modernes, ce ne sont point des êtres d'une nature spéciale, créés en dehors de l'humanité : ce sont les âmes mêmes de ceux qui ont vécu sur la terre ou dans les autres mondes habités, dépouillées de leur enveloppe matérielle, et qui sont parvenues à différents degrés de perfection.

Les Esprits sont partout : ils sont parmi nous, à nos côtés, nous coudoyant et nous observant sans cesse.

Par leur présence incessante au milieu de nous, les Esprits sont les agents de divers phénomènes ; ils jouent un rôle important dans le monde moral et jusqu'à un certain point dans le monde physique, et constituent ainsi une des puissances de la nature.

Les faits prouvent que les Esprits peuvent manifester leur présence parmi nous ; que nous pouvons entrer en communication avec eux, et faire avec eux échange de pensées.

Dans les communications qu'ils ont avec nous, les Esprits nous renseignent, dans la limite de leur pouvoir, de leurs connaissances, et selon le degré de leur élévation, sur leur propre nature, leur situation, leur influence dans le monde, les conditions de notre bonheur et de notre malheur à venir ; ils nous initient aux mystères de la vie future, et, par leur propre exemple, nous font connaître le sort qui nous attend nous-mêmes.

L'ensemble des connaissances enseignées par les Esprits constitue *le spiritisme*, qui est ainsi *la science de tout ce qui se rattache à la connaissance des Esprits ou du monde invisible*.

C'est dans les communications que nous avons eues avec les Esprits, que nous avons puisé tout ce que nous avons écrit sur cette matière. De tous les principes que nous avons exposés, il n'en est aucun qui ne soit le résultat de leur enseignement. Si nous les avons adoptés, s'ils ont, sur certains points, modifié nos convictions premières, c'est que

nous y avons trouvé, plus que dans tous les autres systèmes philosophiques, la solution la plus claire et la plus logique des questions qui ont longtemps divisé les hommes, et qui intéressent au plus haut degré leur avenir. C'est le résumé de cet enseignement que nous donnons ci-après.

---

#### DIEU.

1. Il y a un Dieu unique, éternel, immuable, immatériel, tout-puissant, souverainement juste et bon, et infini dans toutes ses perfections. Il n'est pas donné à l'homme, sur la terre, de le comprendre dans sa véritable essence.

2. Dieu a créé toutes les choses visibles et invisibles, et il les gouverne toutes par sa souveraine puissance.

3. Le principe des choses est dans les secrets de Dieu ; il ne nous est donné de le pénétrer ici-bas que dans les limites assignées par sa volonté ; vouloir aller au delà, c'est marcher dans l'ombre et tomber dans l'erreur des systèmes.

#### LES ESPRITS.

4. Dieu a créé des êtres intelligents qui constituent le monde spirite ou des Esprits. Les Esprits sont partout ; les espaces infinis en sont peuplés à l'infini.

5. La nature intime des Esprits nous est inconnue. Ils ne sont pas immatériels dans le sens absolu du mot, puisqu'ils sont quelque chose et constituent des individualités ; c'est, si l'on veut, une sorte de matière, mais pour laquelle rien, dans ce qui tombe sous nos sens, ne peut nous servir de terme de comparaison.

6. Les Esprits sont créés simples et ignorants ; ils s'éclairent et s'épurent jusqu'à ce qu'ils aient atteint la perfection

dont est susceptible la créature. Il y a ainsi des Esprits plus ou moins bons, plus ou moins éclairés, plus ou moins parfaits, selon le degré d'élévation auquel ils sont parvenus. Ces différents degrés établissent une hiérarchie depuis le degré le plus infime, jusqu'à l'état de pur Esprit, et constituent l'*Échelle spirite*.

7. Il n'est pas selon la sagesse et la bonté de Dieu, d'avoir créé des êtres essentiellement et perpétuellement voués au mal et à l'ignorance; il est donné à tous de s'améliorer avec le temps.

8. Les Esprits sont revêtus d'une enveloppe semi-matérielle impérissable, désignée sous le nom de *périsprit*, qu'ils puisent dans le fluide universel, et qui est plus ou moins éthérée selon le degré de leur épuration, et selon les sphères dans lesquelles ils se trouvent. Ils revêtent en outre, temporairement, des enveloppes matérielles destructibles, dont la durée constitue la vie corporelle.

9. Le monde spirite ou des Esprits est le monde normal, primitif, préexistant et survivant à tout. L'existence corporelle est une des phases de la vie spirite.

#### MANIFESTATION DES ESPRITS.

10. Les relations entre le monde spirite et le monde corporel sont incessantes : elles sont occultes ou patentes.

Les Esprits agissent sur les hommes d'une manière occulte par les pensées qu'ils leur suggèrent; d'une manière patente en se communiquant à eux par des moyens appréciables aux sens, tels que la vue, l'audition, l'écriture, la parole, et par divers phénomènes physiques, comme les bruits sans cause matérielle, le mouvement des corps inertes, etc.

11. Les communications des Esprits ont lieu par l'entremise de certaines personnes douées de facultés spéciales, et

que l'on désigne sous le nom de *médiums*. Les médiums sont ainsi les personnes aptes à recevoir d'une manière patente l'impression des Esprits, et à servir d'intermédiaires entre le monde visible et le monde invisible. On les distingue selon la diversité de leurs aptitudes et les moyens particuliers qui dépendent de leur organisation, en *médiums écrivains, dessinateurs, musiciens, voyants, parlants, auditifs, intuitifs, inspirés, sensitifs, à effets physiques, etc.*

12. Les Esprits supérieurs ne s'occupent que de communications intelligentes ; les manifestations physiques ou purement matérielles sont plus spécialement dans les attributions des Esprits inférieurs, vulgairement désignés sous le nom d'Esprits frappeurs, comme, parmi nous, les tours de force sont le fait des saltimbanques et non des savants.

13. La nature des communications spirites dépend de la nature des Esprits qui se manifestent et du degré de leur perfection.

Les Esprits inférieurs sont plus ou moins ignorants ; leur horizon moral est borné, leur perspicacité restreinte ; ils n'ont des choses qu'une idée souvent fausse et incomplète ; ils sont, en outre, encore sous l'empire des préjugés terrestres qu'ils prennent quelquefois pour des vérités ; c'est pourquoi ils sont incapables de résoudre certaines questions. Il ne suffit donc pas, pour connaître la vérité, de s'adresser à un Esprit, il faut surtout savoir à quel Esprit on s'adresse, car les Esprits inférieurs peuvent nous induire en erreur volontairement ou involontairement sur ce qu'ils ne comprennent pas eux-mêmes.

14. L'expérience et l'habitude de converser avec les Esprits apprennent à reconnaître la nature de ceux qui se communiquent. On les distingue généralement à leur langage ; celui des Esprits supérieurs est toujours digne, noble, élevé, empreint de bienveillance, exempt de contradictions, et ne respire que la morale la plus pure. Toute pensée

évidemment fausse, toute maxime contraire à la saine morale, tout conseil ridicule, toute expression grossière, triviale ou simplement frivole, enfin toute marque de malveillance, sont des signes incontestables d'infériorité chez un Esprit.

15. Les bons Esprits se communiquent plus ou moins volontiers par tel ou tel médium selon leur sympathie ou leur affinité pour son propre Esprit. Ce qui constitue la qualité d'un médium, ce n'est point la facilité avec laquelle il obtient des communications, mais son aptitude à n'en recevoir que de bonnes, et à n'être pas le jouet d'Esprits légers et trompeurs.

16. Les Esprits se manifestent à la vue dans les apparitions qui ont lieu soit à l'état de veille, soit pendant le sommeil. Les apparitions ont presque toujours lieu spontanément, et l'homme n'est pas maître des circonstances dans lesquelles elles se produisent. L'aptitude à voir les Esprits constitue la variété des médiums voyants.

17. Les Esprits apparaissent au moyen de leur périsprit ou enveloppe sémi-matérielle. La substance de cette enveloppe, invisible pour nous dans son état normal, peut subir des modifications qui la rendent perceptible dans certains cas, comme la vapeur, lorsqu'elle est condensée.

Les Esprits apparaissent sous une forme humaine ou tout autre, à leur volonté, mais généralement sous celle qu'ils avaient de leur vivant, moins les imperfections physiques inhérentes à la matière, à moins qu'ils ne le veuillent ainsi pour se faire reconnaître et convaincre de leur identité.

#### PROGRESSION DES ESPRITS.

18. Les Esprits s'épurent et s'éclairent en passant par les épreuves de la vie corporelle.

La durée de l'existence corporelle n'étant qu'un instant en comparaison de la durée indéfinie de la vie spirite, une

seule de ces existences est insuffisante pour la purification complète des Esprits ; c'est pourquoi ils en accomplissent autant qu'il est nécessaire pour atteindre à la perfection.

19. Dans l'intervalle de leurs existences corporelles, les Esprits sont à l'état *errant*. L'erraticité n'est point un signe d'infériorité chez les Esprits : c'est leur état normal en dehors de l'existence corporelle, cette existence n'étant, pour eux, qu'un état transitoire et passager. Il y a ainsi des Esprits errants à tous les degrés de l'échelle spirite.

20. Le nombre des existences corporelles de chaque Esprit n'est point absolu. L'Esprit s'épure plus ou moins promptement selon sa volonté ; il dépend de lui d'abrégéer le nombre et la durée de ses épreuves.

21. L'Esprit qui a passé par toutes les existences corporelles nécessaires à son épuration, n'en a plus à subir : il est *Pur Esprit*, et jouit d'une félicité suprême dans la vie éternelle.

22. Durant chaque existence corporelle, l'Esprit acquiert de nouvelles connaissances et un surcroît d'expérience qui le fait progresser. Chaque existence est ainsi pour lui l'occasion d'un pas de plus dans la voie de progrès ; c'est pour lui comme les jours dans la vie de l'homme qui peut ou non profiter de l'expérience que chaque jour lui donne.

23. Ce que l'Esprit acquiert en science et en moralité dans chaque existence corporelle ne se perd jamais. Une existence peut être, pour lui, plus ou moins profitable selon sa volonté ; si elle ne lui porte que peu ou point de fruits par sa négligence, il prolonge la durée de ses épreuves en restant stationnaire, mais il ne rétrograde pas.

24. Parmi les différentes espèces organiques de la création, Dieu a choisi l'homme pour l'incarnation des Esprits ; c'est pourquoi il se distingue des autres espèces par l'intuition qu'il a de la divinité et de la vie future, la conscience du bien et du mal, son aptitude à comprendre les choses en

dehors du monde corporel, et la portée indéfinie de son intelligence, qui n'est pas limitée à l'intérêt de conservation et à la satisfaction des besoins matériels. Les différentes existences corporelles de l'Esprit s'accomplissent ainsi toujours dans l'homme, et non dans aucune autre espèce d'êtres vivants. L'âme, à quelque degré qu'elle soit, a toujours été, est, et sera toujours une âme humaine.

### LES MONDES.

25. Les Esprits nous enseignent, et la raison nous dit que la terre n'est pas le seul monde habité. Les globes innombrables qui circulent dans l'univers sont peuplés d'êtres *organisés pour le milieu dans lequel ils doivent vivre.*

26. Les différents mondes ne sont pas au même degré sous le rapport du développement intellectuel et moral de leurs habitants. Ils sont ainsi peuplés d'êtres plus ou moins bons ou mauvais, plus ou moins avancés ou arriérés, selon le progrès qui s'y est accompli.

27. L'état physique des habitants de chaque sphère est en rapport avec le degré de leur avancement moral. Plus les Esprits qui les animent sont élevés, moins ils sont assujettis à la matière, aux vicissitudes et aux besoins physiques. Plus les mondes sont avancés, plus l'existence y est intellectuelle; plus ils sont arriérés, plus elle y est matérielle.

28. Dans les mondes supérieurs, on ne connaît que le bien : le mal en est exclu. On n'y trouve ni l'égoïsme, ni l'orgueil, ni la fausseté, ni la jalousie, ni les folles ambitions, ni aucune des passions brutales qui dégradent l'homme.

29. Dans la hiérarchie des mondes, la terre n'occupe ni le premier ni le dernier rang; mais elle est plus voisine du dernier que du premier. L'état moral de la société en serait

la preuve alors même que les Esprits ne l'auraient pas dit. Ainsi, il y a des mondes dont les habitants sont encore plus généralement dominés par les passions animales que sur la terre ; d'autres qui lui sont identiques ; d'autres enfin qui lui sont supérieurs moralement et physiquement.

### L'HOMME.

30. Dieu a donné à l'homme une âme intelligente, capable de le connaître et de comprendre le bien et le mal.

31. Notre âme est un des Esprits créés en dehors de la matière inerte, et qui s'est uni, à notre corps par la volonté de Dieu. Cet Esprit préexistait à la formation du corps auquel il s'est uni au moment de la naissance ; à la mort, il rentre dans le monde des Esprits d'où il était sorti. Il accomplit ainsi, pendant la vie de l'homme, une des phases de son existence.

32. Il y a dans l'homme trois choses : l'âme ou Esprit incarné ; le corps ou enveloppe matérielle périssable ; le péri-sprit ou enveloppe semi-matérielle impérissable qui unit l'Esprit et le corps.

33. La vie du corps est entretenue par l'harmonie des organes ; elle cesse quand cette harmonie cesse d'exister. La vie de l'Esprit est éternelle.

34. La mort n'amène que la destruction de l'enveloppe corporelle. L'Esprit, dépouillé de cette enveloppe, conserve son enveloppe semi-matérielle.

35. Les Esprits incarnés constituent l'espèce humaine ; dépouillés de leur enveloppe corporelle, ils constituent le monde des Esprits.

36. L'âme avait son individualité avant son union avec le corps ; elle la conserve après la mort, avec le souvenir de son passé.

**FACULTÉS DE L'HOMME.**

37. L'homme étant un Esprit incarné, son passé et son avenir ne sont autres que ceux de l'Esprit qui est venu habiter son corps. Il apportera donc en naissant, et par intuition, les qualités et les connaissances acquises antérieurement par l'Esprit qui est incarné en lui.

38. L'existence de l'Esprit comme homme n'est, pour ainsi dire, qu'un jour dans sa vie comme Esprit. La mort du corps est pour l'Esprit comme le sommeil qui termine la journée ; elle est le signal d'un réveil immédiat.

39. L'homme ne pouvant ni avoir acquis tout ce qu'il sait, ni acquérir tout ce qu'il doit savoir dans son existence présente, il s'ensuit que cette existence ne peut être ni la première, ni la dernière. Si elle était la première, l'homme serait au plus bas de l'échelle morale ; si elle devait être la dernière, cela supposerait en lui la perfection.

40. A chaque nouvelle existence corporelle, l'Esprit prend son point de départ du degré où il était resté. Ces différentes existences sont ainsi autant d'étapes de la vie spirite, à chacune desquelles l'Esprit laisse quelques-unes de ses imperfections, jusqu'à ce qu'il ait atteint le terme auquel il tend : la vie éternelle.

41. La préexistence de l'âme et le principe d'un progrès antérieur peuvent seuls justifier la différence des dispositions naturelles et les idées innées qui aident à l'acquisition des idées nouvelles, comme, dans le cours de la vie, celles que l'on acquiert chaque jour servent de base à celles que l'on est à même d'acquérir le jour suivant. On y trouve la seule explication possible des aptitudes intellectuelles et morales, des penchants instinctifs bons ou mauvais qui sont indépendants de toute éducation et de toute idée acquise.

La diversité des aptitudes innées, intellectuelles et mo-

rales, est un fait qu'on ne peut révoquer en doute ; si l'on n'admet pas l'antériorité du progrès, et si l'on pense que l'âme prend naissance en même temps que le corps, il faut admettre que Dieu en crée de plus favorisées, et qu'il les affranchit du travail réservé aux autres, ce qui ne serait pas selon la justice.

42. Les organes étant les instruments de la manifestation de la pensée, leur plus ou moins de perfection influe nécessairement sur cette manifestation. Mais faire dépendre de ces organes mêmes la diversité des aptitudes et des tendances, c'est ôter à l'homme son libre arbitre, c'est l'affranchir de toute responsabilité de ses actes ; une telle doctrine serait profondément immorale et subversive de l'ordre social. L'état des organes rend les manifestations plus ou moins faciles, mais cela n'ôte pas à l'Esprit les qualités inhérentes à sa nature. L'artiste éminent qui n'a à sa disposition qu'un mauvais instrument exécute moins bien, mais cela n'ôte rien à son talent.

43. Si l'on admet des organes cérébraux spéciaux pour chaque faculté, le développement de ces organes est le résultat de l'exercice de la faculté inhérente à l'Esprit : c'est un effet et non une cause.

#### ÉMANCIPATION DE L'ÂME.

44. L'âme n'est pas tellement identifiée avec le corps qu'elle ne puisse, à certains moments, recouvrer une partie de sa liberté, même pendant la vie. Pendant le sommeil et le repos du corps, l'âme se dégage en partie de ses liens corporels ; elle recouvre quelques-unes de ses facultés d'Esprit, et entre directement en communication avec les autres Esprits. Elle puise, en général, dans ces communications, des conseils salutaires dont elle conserve, au réveil, quelque-

fois une notion claire et distincte, d'autres fois une simple intuition. C'est pourquoi l'homme pervers trouve presque toujours dans ses rêves la désapprobation des crimes qu'il a commis ou de ceux qu'il médite; de là aussi l'origine du proverbe : La nuit porte conseil.

45. L'émancipation de l'âme peut avoir lieu à l'état de veille, et se manifeste par le phénomène désigné sous le nom de seconde vue, Elle a également lieu dans le somnambulisme, soit naturel, soit magnétique. L'extase est un état d'émancipation de l'âme plus complet que celui du rêve et du somnambulisme.

46. Les facultés somnambuliques sont celles de l'âme plus ou moins dégagée de la matière. L'oubli qui a généralement lieu au réveil, des choses perçues dans l'état somnambulique, s'explique par l'influence de la matière et par l'absence dans le corps d'organes propres à conserver ou à transmettre certaines perceptions de l'Esprit. La même cause produit l'oubli du passé de l'Esprit pendant l'état d'incarnation; c'est ce que les Anciens exprimaient par la figure allégorique du Léthé.

#### DESTINÉE DE L'HOMME.

47. L'Esprit rendu à la vie spirite par la mort du corps est heureux ou malheureux selon le bien ou le mal qu'il a fait pendant la vie corporelle, et suivant l'usage qu'il a fait des facultés et des biens qui lui ont été accordés. Il souffre de tout le mal qu'il a fait, de tout celui qu'il n'a pas empêché, quand il le pouvait; de tout le bien qu'il aurait pu faire et qu'il n'a pas fait. Il ne jouit d'un bonheur absolu que lorsqu'il est complètement purifié.

48. Plus l'Esprit incarné s'affranchit de l'influence de la matière, plus il s'élève; plus il s'attache aux choses maté-

rielles au delà des besoins réels, plus il retarde son avancement.

49. L'indifférence pour les choses temporelles ne doit pas s'étendre aux connaissances que l'on peut acquérir sur la terre. L'Esprit devant progresser en tous sens, tout ce qu'il apprend aide à son développement.

50. Les Esprits ne progressent pas toujours simultanément en science et en moralité. Le progrès peut s'accomplir tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, ce qui explique pourquoi l'intelligence n'est pas toujours en rapport avec le moral; mais ce qui ne s'acquiert pas une fois, s'acquiert une autre, et c'est en quoi la pluralité des existences est l'ancre de salut que Dieu, dans sa justice, a donnée à l'homme en ne faisant pas dépendre à tout jamais son sort futur d'une vie passagère, qui n'est qu'un instant dans l'éternité, et que mille circonstances peuvent rompre à l'improviste.

51. Les différentes existences corporelles ne s'accomplissent pas toutes sur la terre, ni dans le même monde. Il est possible que tel individu ait déjà vécu sur ce globe et qu'il y revienne encore, comme il est possible qu'il y soit pour la première fois et qu'il n'y revienne plus. Il est possible qu'il soit venu sur la terre d'un monde inférieur ou d'un monde semblable, comme il peut le quitter pour un monde semblable ou pour un monde supérieur. Il dépend de lui de faire, dès cette vie, ce qu'il faut pour s'assurer une position plus heureuse que sur la terre.

52. Les Esprits supérieurs s'incarnent quelquefois dans les mondes inférieurs pour y accomplir une mission de progrès et conduire les hommes dans la voie du bien. Les souffrances qu'ils endurent volontairement dans ces missions les élèvent aux yeux de Dieu et dans la hiérarchie des Esprits.

53. L'âme dégagée de la matière voit son passé; toutes ses existences antérieures se retracent à sa mémoire, ainsi que

toutes ses actions bonnes ou mauvaises ; elle voit le bonheur des justes et souffre d'en être privée.

54. A mesure que l'Esprit se dématérialise, il comprend les imperfections qui sont pour lui une cause de souffrance ; c'est pourquoi il aspire à se purifier par une autre existence dans laquelle il pourra s'élever par de nouvelles épreuves. Cette satisfaction ne lui est pas accordée au gré de ses désirs ; la justice de Dieu veut quelquefois qu'il souffre longtemps, et comme son infériorité même borne son horizon moral et l'étendue de ses perceptions, elle ne lui permet pas de voir le terme de ses souffrances ; il croit souffrir toujours, et c'est encore pour lui un châtement.

55. A son retour dans le monde des Esprits, l'âme retrouve ses parents, et tous ceux qu'elle a connus et aimés sur la terre ; elle vient visiter ceux qu'elle y a laissés, les console et les protège selon son pouvoir.

Elle y retrouve aussi tous ceux envers lesquels elle a bien ou mal agi ; leur vue incessante est pour elle une source de bonheur ou de remords.

56. La pluralité des existences n'implique pas l'anéantissement des liens de famille et des affections ; loin de là : entre les bons Esprits, les affections sont plus vives et plus durables, parce qu'elles sont plus épurées et dégagées de toute cause matérielle. Elles ne dépendent plus du caprice et du choc des intérêts ; elles ne revêtent point le masque de l'hypocrisie. Il n'y a que les affections passagères, celles où les causes physiques ont plus de part que les causes morales, qui ne survivent pas et qui s'éteignent souvent même avant la mort. On en contracte comme cela dans chaque existence corporelle, qui ne sont pas plus solides que les liaisons éphémères que l'on fait en voyage ; mais l'amour sincère de deux êtres vraiment sympathiques survit à toutes les émigrations de l'Esprit sur les mondes corporels, où souvent ces deux

êtres se suivent et se retrouvent, et sont, à leur insu, attirés l'un vers l'autre.

57. Le sort futur de l'homme dépend du bien et du mal qu'il a fait volontairement, et de l'emploi plus ou moins utile qu'il a fait de la vie. Il en résulte que l'enfant qui meurt en bas âge, n'ayant eu le temps de faire ni bien ni mal, n'ayant pas même, aux yeux de la loi civile, le discernement de ses actes, ne saurait jouir d'un bonheur éternel et sans mélange qu'il n'a rien fait pour mériter. De quel droit jouirait-il d'une faveur aussi inouïe, alors que l'homme qui a travaillé pendant de longues années à se perfectionner, qui a eu mille chances de succomber, n'est pas même sûr de l'atteindre ? Dieu, qui est juste, ne peut avoir consacré une pareille iniquité ; il récompense selon le mérite, et ne punit que selon les fautes ; c'est ici que la justice de la pluralité des existences se montre avec une entière évidence. Pour l'enfant qui meurt avant d'avoir pu accomplir sa tâche, c'est donc une existence incomplète qu'il devra recommencer. Ce peut être pour lui le complément d'une existence antérieure interrompue, comme sa mort peut être aussi une épreuve ou un châtement pour ses parents.

#### RETOUR A LA VIE CORPORELLE.

58. Arrivé au terme marqué par la Providence pour sa vie errante, l'Esprit choisit lui-même les épreuves auxquelles il veut se soumettre pour hâter son avancement, c'est-à-dire le genre d'existence qu'il croit le plus propre à lui en fournir les moyens, et ces épreuves sont toujours en rapport avec les fautes qu'il doit expier. S'il en triomphe, il s'élève ; s'il succombe, c'est à recommencer.

59. L'Esprit jouit toujours de son libre arbitre ; c'est en vertu de cette liberté qu'à l'état d'Esprit il choisit les épreu-

ves de la vie corporelle, et qu'à l'état d'incarnation il délirerait s'il fera ou s'il ne fera pas, et choisit entre le bien et le mal. Dénier à l'homme le libre arbitre, serait le réduire à l'état de machine.

60. Rentré dans la vie corporelle, l'Esprit perd momentanément le souvenir de ses existences antérieures, comme si un voile les lui dérobait; toutefois il en a quelquefois une vague conscience, et elles peuvent même lui être révélées en certaines circonstances; mais alors ce n'est que par la volonté des Esprits supérieurs qui le font spontanément, dans un but utile, et jamais pour satisfaire une vaine curiosité.

Les existences futures ne peuvent être révélées dans aucun cas, par la raison qu'elles dépendent de la manière dont on accomplit l'existence présente, et du choix ultérieur de l'Esprit.

61. L'oubli des existences antérieures est un bienfait de la Providence; le souvenir en serait souvent pénible, et l'homme endurerait à la fois et les souffrances passées et les souffrances présentes. Ce souvenir pourrait même entraver l'action du libre arbitre.

Si chaque homme se souvenait de ce qu'il a été, il se souviendrait également de ce qu'ont été les autres, et ce passé dévoilé serait une cause incessante de perurbation et de mésintelligence.

62. L'oubli des fautes commises n'est pas un obstacle à l'amélioration de l'Esprit, car s'il n'en a pas un souvenir précis, la connaissance qu'il en avait à l'état errant, et le désir qu'il a conçu de les réparer, le guident par intuition, et lui donnent la pensée de résister au mal, pensée qui est la voix de la conscience, et dans laquelle il est secondé par les Esprits qui l'assistent s'il écoute les bonnes inspirations qu'ils lui suggèrent.

63. Si l'homme ne connaît pas les actes mêmes qu'il a

commis dans ses existences antérieures, il peut toujours savoir de quel genre de fautes il s'est rendu coupable et quel était son caractère dominant. Il lui suffit de s'étudier lui-même, et il peut juger de ce qu'il a été, non par ce qu'il est, mais par ses tendances.

64. Les vicissitudes de la vie corporelle sont à la fois une expiation pour les fautes passées et des épreuves pour l'avenir. Elles nous épurent et nous élèvent, selon que nous les subissons avec résignation et sans murmure.

La nature des vicissitudes et des épreuves que nous subissons peut aussi nous éclairer sur ce que nous avons été et sur ce que nous avons fait, comme ici-bas nous jugeons les actes d'un coupable par le châtement que lui inflige la loi. Ainsi, tel sera châtié dans son orgueil par l'humiliation d'une existence subalterne; le mauvais riche et l'avare, par la misère; celui qui a été dur pour les autres, par les duretés qu'il subira; le tyran, par l'esclavage; le mauvais fils, par l'ingratitude de ses enfants; le paresseux, par un travail forcé, etc.

*Remarque.* — Ces conséquences sont des principes généraux dont l'application ne saurait être une loi absolue; l'homme agit souvent d'après les conseils des Esprits qui l'éloignent du but qu'il s'était proposé en venant sur la terre. Il faut encore tenir compte de l'amélioration qui a pu s'opérer chez l'Esprit pendant son état errant, amélioration qui peut influencer sur la nature de ses nouvelles épreuves; mais, quoi qu'il en soit, ces épreuves ont toujours un rapport plus ou moins direct avec son passé.

65. Dans une nouvelle existence corporelle, l'Esprit peut déchoir de ce qu'il était comme position sociale, mais non comme Esprit. Il peut rester stationnaire, mais il ne rétrograde pas; c'est-à-dire que, de riche et puissant, il peut devenir serviteur et misérable, si telles sont les épreuves qu'il doit subir; mais, quelle que soit sa position, ce qu'il

a acquis n'est jamais perdu ; c'est ce qui explique les idées et les sentiments qui, chez certains individus, nous paraissent en désaccord avec le milieu dans lequel ils vivent et l'éducation qu'ils ont reçue. Il y a dans tout leur être comme un reflet de ce qu'ils ont été, de grandeur ou de bassesse.

#### INFLUENCE DES ESPRITS.

66. La mission des bons Esprits est d'aider à l'avancement des Esprits imparfaits. Lorsque ceux-ci sont errants, ils les excitent au repentir et leur inspirent le désir de progresser. Quand ils sont incarnés, ils les soutiennent dans les épreuves de la vie, et deviennent les guides, les génies tutélaires, les anges gardiens de ceux qu'ils prennent sous leur protection.

67. Chaque homme a son génie familial ou Esprit protecteur qui est toujours bon, qui veille sur lui depuis sa naissance jusqu'à sa mort, et le suit souvent encore pendant sa vie errante.

68. Les mauvais Esprits s'attachent aussi à ceux qui sont incarnés pour les détourner de la voie du bien. L'homme a ainsi toujours un bon et un mauvais Esprit qui le sollicitent ; celui qui n'est pas écouté cède la place à l'autre.

69. Les pensées suggérées par les Esprits sont en rapport avec le degré de leur élévation ; les bonnes pensées viennent des bons Esprits, et les mauvaises des Esprits inférieurs.

70. L'homme, étant un Esprit incarné, a les pensées qui lui sont propres, indépendantes de celles qui lui sont suggérées ; elles sont plus ou moins bonnes selon que son propre Esprit est plus ou moins épuré.

71. L'Esprit ayant toujours son libre arbitre, avant et

après son incarnation, l'homme est toujours libre de céder ou de résister aux suggestions des Esprits selon sa volonté; il a ainsi constamment la responsabilité de ses actes.

72. Les Esprits s'unissent en raison de leurs sympathies. Les sympathies des Esprits sont fondées sur la similitude de leurs pensées et de leurs sentiments, en raison du degré de leur élévation. Les bons sympathisent avec les bons, et les mauvais avec les mauvais.

73. La sympathie des Esprits est individuelle ou générale, pour ceux qui sont incarnés comme pour ceux qui ne le sont pas. Il en résulte que l'homme attire à lui les Esprits en raison de ses tendances, qu'il soit seul ou qu'il forme un tout collectif, comme une société, une ville ou un peuple. *Il y a donc des sociétés, des villes et des peuples qui sont assistés par des Esprits plus ou moins élevés, selon le caractère et les passions qui y dominent.*

74. Les Esprits imparfaits s'éloignent de ceux qui les repoussent; il en résulte que le perfectionnement moral des individus, *comme celui des tous collectifs*, tend à écarter les mauvais Esprits et à attirer les bons, qui excitent et entretiennent le sentiment du bien.

75. L'égoïsme qui domine les hommes est un signe de leur infériorité comme Esprits; c'est pourquoi ils en attirent sur la terre plus de mauvais que de bons; mais les bons y viennent aussi aider au progrès, soit qu'ils agissent comme Esprits, soit qu'ils s'incarnent dans les hommes d'élite qui de temps en temps font faire à l'humanité un pas en avant. Plus il y en aura qui écouteront la voix des bons Esprits, plus l'espèce humaine s'améliorera; il viendra un temps où les bons l'emporteront en nombre sur les mauvais, et alors commencera sur la terre le règne du bien, ainsi que cela a lieu dans les mondes plus avancés.

76. Les Esprits incarnés s'attirent également ou se repoussent selon leurs sympathies ou leurs antipathies comme

**Esprits.** Les mauvais exercent quelquefois leur malveillance sur certains individus, soit pour les exciter au mal, soit pour leur faire endurer des tribulations, et dont ils deviennent ainsi les *mauvais génies incarnés*, comme les bons peuvent devenir des protecteurs.

### LE BIEN ET LE MAL.

77. L'Esprit s'épure dans la vie corporelle et prépare son bonheur futur par la pratique du bien ; par la pratique du mal, il se maintient dans son infériorité.

78. Le bien est renfermé dans les commandements de Dieu, qui sont résumés dans cette maxime de Jésus : Aimer Dieu par-dessus toute chose et son prochain comme soi-même ; ou, en d'autres termes : Agir envers les autres comme nous voudrions que les autres agissent envers nous.

Le mal est tout ce qui est contraire à cette loi. Les principales sources du mal sont : l'égoïsme, l'orgueil et la sensualité ; de ces vices dérivent tous les autres.

79. L'amour du prochain embrasse l'humanité entière. Tous les hommes sont frères comme enfants de Dieu, et se doivent un mutuel appui sans distinction de peuples, de sectes, de castes, ni de croyances.

80. Dieu a pour agréable tout sentiment sincère qui porte l'homme vers lui ; il ne réproouve que les croyances incompatibles avec la pratique du bien et l'amour du prochain.

81. Quiconque fait le bien est récompensé ; quiconque fait le mal est puni ; mais Dieu, dans sa bonté, laisse toujours au coupable la voie du repentir et de l'expiation. Il donne à chacun les moyens de se racheter, et celui qui ne le fait pas, se punit lui-même en prolongeant ses souffrances.

## LA PRIÈRE.

82. On se fortifie dans la justice et la pratique du bien par la prière.

La prière est une invocation. On peut prier Dieu, les bons Esprits et son Esprit protecteur ou ange gardien. On peut prier pour soi-même, pour autrui ou pour les Esprits qui ont besoin d'assistance.

Toute prière faite à Dieu est entendue des bons Esprits, qui exécutent ses volontés.

83. Les Esprits recommandent la prière comme un moyen de perfectionnement pour soi-même, et comme un soulagement pour les Esprits qui souffrent. Les Esprits imparfaits nous demandent des prières pour eux ; notre commisération est un allégement à leurs souffrances et les excite au désir de s'élever.

84. Les Esprits nous disent, et la raison nous confirme que la prière du cœur est la seule efficace. Pour Dieu et pour les Esprits, la pensée est tout, les paroles rien.

85. La prière seule ne suffit pas pour assurer le bonheur de l'homme ; elle nous identifie avec les bons Esprits, et appelle leur assistance ; mais la prière sans les actes est stérile ; Dieu ne veut pas seulement qu'on demande : il veut qu'on agisse, et qu'on rende sa vie utile.

## CONSÉQUENCES MORALES DU SPIRITISME.

Par le raisonnement, l'étude pratique et l'observation des faits, le spiritisme confirme et prouve les bases fondamentales de la religion, savoir :

L'existence d'un Dieu unique, tout-puissant, créateur de toutes choses, souverainement juste et bon ;

L'existence de l'âme, son immortalité et son individualité après la mort;

Le libre arbitre de l'homme, et la responsabilité qu'il encourt de tous ses actes;

L'état heureux ou malheureux de l'homme après la mort, selon l'usage qu'il a fait de ses facultés pendant sa vie;

La nécessité du bien et les funestes conséquences du mal;

L'utilité de la prière.

Il résout une foule de problèmes qui trouvent la seule explication qu'on en puisse donner, dans l'existence d'un monde invisible composé des êtres qui ont dépouillé leur enveloppe corporelle, qui nous entourent et exercent une influence incessante sur le monde visible.

Il est une source de consolations :

Par la certitude qu'il nous donne de l'avenir qui nous attend ;

Par la preuve matérielle de l'existence de ceux que nous avons aimés sur la terre, la certitude de leur présence auprès de nous, celle de les rejoindre dans le monde des Esprits, et la possibilité de nous entretenir avec eux et d'en recevoir des conseils salutaires;

Par le courage qu'il nous donne contre les adversités;

Par l'élévation qu'il imprime aux pensées en donnant une juste idée de la valeur des choses et des biens de ce monde.

Il contribue au bonheur de l'homme sur la terre :

En calmant les causes de désespoir ;

En apprenant à l'homme à se contenter de ce qu'il a;

En lui faisant considérer les richesses, les honneurs et la puissance, comme des épreuves plus à redouter qu'à envier ;

En mettant un frein aux passions mauvaises, source de la plupart de ses afflictions ;

En lui inspirant pour son prochain des sentiments de charité et de fraternité réelles.

Le résultat de ces principes, une fois propagés et enracinés dans le cœur de l'homme, sera :

De les rendre meilleurs et plus indulgents pour leurs semblables ;

De détruire peu à peu l'égoïsme par la solidarité qu'il établit entre eux ;

D'exciter une louable émulation pour le bien ;

De mettre un frein aux ambitions désordonnées ;

De neutraliser les maux inséparables de l'effervescence des passions brutales ;

De favoriser le développement intellectuel et moral, non plus seulement en vue du bien-être présent, mais de l'avenir qui y est attaché ;

Et, par toutes ces causes, d'aider à l'amélioration progressive de l'humanité.

**FIN.**